

**Séance publique du 14 décembre 2023
à 18h00**

**ROANNAIS
AGGLOMERATION**

63, rue Jean Jaurès
42311 ROANNE

N° DCC 2023-207

Administration générale

Politique contractuelle

Contrat Négocié II avec le
Département de la Loire

Convention-cadre 2023-2027

La convocation de tous les membres en exercice du Conseil communautaire a été faite le **8 décembre 2023**, dans les formes et délais prescrits par la loi.

Etaient présents :

Christine Aranéo - Marcel Augier - Jean-Jacques Banchet - Isabelle Berthelot - Franck Beysson - Jean-Yves Boire - Romain Bost - Michelle Bouchet - Edmond Bourgeon - Marie-Christine Bravo - Catherine Brun - Dominique Bruyère - Marie-France Catheland - Yves Chambost - Nicolas Chargueros - Jean-Luc Chervin - Sandra Creuzet-Taite - Marie-Laure Dana Burnichon - Jean-Paul Descombes - Pierre Devedeux - Christian Dorange - David Dozance - Daniel Fréchet - Jacky Geneste - Gilles Goutaudier - Patricia Goutorbe - Quentin Guillermin - Jean-Paul Heyberger - Guy Lafay - Christian Laurent - Maryvonne Loughraieb - Adina Lupu Bratiloveanu - Muriel Marcellin - Jean-Luc Mardeuil - Eric Martin - Véronique Mouiller - Pascal Muzart - Nabih Nejjar - Yves Nicolin - Yves Perrin - Jade Petit - Éric Peyron - Christophe Pion - Stéphane Raphaël - Marie-Hélène Riamon - Clotilde Robin - Martine Roffat - Alain Rossetti - Corinne Troncy - Jacques Troncy - Denis Vanhecke.

Etaient absents :

Cf page suivante.

Nombre de conseillers	
En exercice	83
Présents	51
Pouvoirs	21
Pour	68
Contre	2
Abstention	2

Certifié exécutoire	
Reçu en Préfecture	15/12/2023
Publié	

Absents	Ni pouvoir Ni suppléant	Suppléant	Pouvoir donné à...
Jean-Marc Ambroise			Yves Nicolin
Pierre Barnet			Véronique Mouiller
Martine Barroso			Jacky Geneste
Laurence Boyer	X		
Christine Chevillard			Franck Beysson
Pierre Coissard	X		
Patrick Collet	X		
Aimé Combaret	X		
Hervé Daval			David Dozance
Catherine Dufossé			Clotilde Robin
Christian Dupuis	X		
Itidil Fadhloun Barboura			Eric Peyron
Marie-Françoise Gaume	X		
Annie Gerenton			Sandra Creuzet-Taite
Fabien Lambert			Jade Petit
Hélène Lapalus			Christian Dorange
Christelle Lattat			Jean-Paul Heyberger
Franck Maupetit			Jean-Luc Mardeuil
Patrick Meunier			Guy Lafay
Vincent Moissonnier	X		
Lucien Murzi			Edmond Bourgeon
Mahdi Nouibat			Jean-Jacques Banchet
Gilles Passot			Adina Lupu Bratiloveanu
Philippe Perron			Maryvonne Loughraieb
Marcel Peuillon			Alain Rossetti
Serge Pralas	X		
Didier Prunet	X		
Vickie Redeuilh			Corinne Troncy
Sophie Rotkopf			Catherine Brun
Jean Smith	X		
Isabelle Valcourt			Jean-Yves Boire
Gilbert Varrenne	X		

Secrétaire de séance : Gilles Goutaudier

Vu l'arrêté préfectoral en date du 5 avril 2022 portant statuts de Roannais Agglomération ;

Vu la délibération du Conseil communautaire du 23 février 2023 approuvant l'inscription au Contrat Négocié II avec le Département de la Loire des deux projets suivants : l'aménagement des Bords de Loire phase II en maîtrise d'ouvrage de la Ville de Roanne et la création d'un centre aqualudique en maîtrise d'ouvrage de Roannais Agglomération ;

Considérant que les contrats de financement, nommés Contrats Négociés, conclus entre le Département de la Loire et les Établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) de son ressort territorial ont pour but de soutenir les projets intercommunaux ou communaux d'envergure intercommunale ;

Considérant que le contrat négocié I est arrivé à échéance le 31 décembre 2022 ;

Considérant que l'enveloppe financière allouée par le Département de la Loire dans le cadre du Contrat Négocié II s'élève à 8 200 000 € ;

Considérant que le nouveau Contrat Négocié arrivera à échéance le 31 décembre 2027 avec une évaluation à mi-parcours permettant de réajuster la programmation le cas échéant ;

Considérant que chacun des projets retenus dans le cadre de ce contrat devra faire l'objet d'une demande de subvention ;

Considérant que Roannais Agglomération a approuvé à l'issue du concours d'architecte qui s'est déroulé entre octobre 2022 et avril 2023, le marché de maîtrise d'œuvre pour la construction d'un centre aqualudique par délibération du Bureau communautaire en date du 12 octobre 2023 ;

Considérant que la Ville de Roanne a engagé les travaux d'aménagement des Bords de Loire phase II et qu'une demande de financement a été effectuée le 8 mars 2023 afin de garantir l'éligibilité d'un financement du Département de la Loire dans le cadre du Contrat Négocié II ;

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré :

- Approuve le contrat négocié II - Convention cadre 2023-2027 à passer avec le Département de la Loire ;
- Autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer ledit contrat et effectuer toutes les actions se rapportant à l'exécution de la présente délibération.

Le Secrétaire de séance,
Gilles Goutaudier

Le Président,
Yves Nicolin,
Maire de Roanne